



Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

FORMULAIRE

SN-SEC-MED-FORM-03-A

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE ET MENTALE

Date d'application : 30/11/2018

Page 1 sur 1

CATEGORIES

CLASSE 1

CLASSE 2

CLASSE 3

Dr Absam O. BA NDIAYE
Médecin - Commandant
Médecin - Examinateur
de l'Aéronautique
DSA / CENPA

Je soussigné, Docteur :

Titulaire de l'agrément n : SN-MED-21

Certifie que Madame Aminata KANE CISSE

Né(e) le : 03 décembre 1987 à Kaffrine Age : 31 ans

Demeurant : Cité ASECNA Aéroport

REPOND

(Préciser REPOND ou NE REPOND PAS)

Aux conditions d'aptitude physique et mentale exigées par la réglementation en vigueur pour l'exercice des privilèges liés à la Classe spécifiée ci-dessus.

Date de l'examen : 23/07/19

Limite de validité : 31/07/23 Durée de validité : 48 mois

Restrictions éventuelles à reporter sur la licence : aucune

Signature et cachet
Dr Absam O. BA NDIAYE
Médecin - Commandant
Médecin - Examinateur
de l'Aéronautique
DSA / CENPA

Un navigant doit cesser d'exercer les privilèges de sa licence et des qualifications et autorisations associées dès qu'il est conscient de toute diminution de son aptitude médicale susceptible de nuire à l'exercice en toute sécurité des dits privilèges.

Le présent certificat est valable un (01) mois. Si, passer ce délai le Médecin Evalueur de l'Autorité de l'Aviation Civile ou le Médecin examinateur ne vous contacte pas, sa validité court jusqu'à la date de fin de validité susmentionnée.